



Appel de la FSU du Tarn

La « loi travail », simple décalque des exigences du Medef et des recommandations européennes adressées à la France le 14 juillet 2015, assure la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche et les conventions collectives à propos de questions aussi essentielles que la durée du temps de travail, les rémunérations ou le régime des congés et sonne le glas des protections collectives.

En luttant contre cette loi nous défendons en premier lieu les droits des futurs travailleurs que sont nos élèves ainsi que ceux de nos propres enfants. De plus, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que l'attaque du droit du travail privé annonce celle du statut des fonctionnaires comme cela s'est passé pour les retraites (d'abord l'attaque des retraites du privé puis de celles du secteur public en prétextant qu'il est un secteur « privilégié »).

Le récent rapport commandé par le gouvernement sur le temps de travail des fonctionnaires comme les déclarations de E. Macron et de M. Valls sur les statuts de la Fonction Publique donnent un avant-goût des projets gouvernementaux en la matière, de même que toutes les « réformes » en cours, à commencer par celles du collège ou des rythmes scolaires, qui développent la transformation managériale et le pilotage local de l'Education.

Face à ces menaces, la mobilisation interprofessionnelle pour le retrait du projet loi "travail" a réussi depuis le 9 mars à s'inscrire dans la durée, appuyée sur l'opposition très majoritaire de la population à la casse du code du travail.

Comme avant elle la mobilisation contre les rythmes scolaires ou la réforme du collège, cette mobilisation bute sur le refus obstiné du pouvoir et son autoritarisme. En particulier, depuis le traitement des Air France puis des Goodyear traités comme des criminels pour avoir osé défendre leurs emplois, l'appareil médiatique et gouvernemental se déchaîne pour stigmatiser et criminaliser l'action syndicale. Les brutalités et provocations policières sont de plus en plus nombreuses et sont visiblement les seules réponses tangibles d'un gouvernement aux ordres de l'oligarchie dominante dont le pouvoir médiatique est l'allié indéfectible. L'abject est dépassé quand des journalistes de cour, invités de toutes les émissions bienpensantes peuvent déclarer : *"La France est soumise aujourd'hui à deux menaces qui, pour être différentes, n'en mettent pas moins en péril son intégrité : Daech et la CGT"* (F.O. Giesbert)

Cela résume parfaitement la vision totalitaire des tenants de l'austérité à l'image d'un J.C.

Juncker, président de la Commission de Bruxelles déclarant : « *il ne peut y avoir de choix démocratiques contre les traités européens* ».

Ce mépris des peuples et de la démocratie par ceux qui possèdent et pensent savoir n'est pas pour rien dans la colère populaire qui prend des formes variées, jusqu'aux plus inquiétantes comme on risque de le voir confirmé en 2017.

Mais aujourd'hui, c'est le vent de la révolte qui s'est levé.

Comme le disait récemment un syndicaliste marseillais : « Nul ne peut arrêter le vent et là je t'assure qu'il souffle trop fort. C'est le vent de la révolte, c'est le vent des humiliations refoulées, c'est le vent contre l'impuissance après les suicides des camarades de Orange ou d'ailleurs, le vent contre les « burn out », la mort au travail et les délocalisations imposées, c'est le vent contre tous les racismes, les divisions, les discriminations, contre les quartiers populaires devenus des ghettos, c'est le vent des colères qui hier étaient rentrées, c'est le vent de celles et ceux qui se sentaient seuls et aujourd'hui se retrouvent unis et des milliers. »

La FSU 81 est solidaire des travailleurs en lutte, elle appelle l'ensemble des personnels de la Fonction Publique à y participer pleinement, en commençant par assurer la réussite de la manifestation nationale du 14 juin, avec sa déclinaison départementale à ALBI 14h30 Place du Vigan et pourquoi pas à travers un versement à une caisse de solidarité avec les grévistes (comme celle de la CGT...).

Albi, le 8 juin 2016